

Le 17 mai 2011

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Assemblée générale mixte du 10 juin 2011

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du Vendredi 10 juin 2011.

Assemblée générale du 10 juin 2011

Compagnie du Cambodge informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le Vendredi 10 juin 2011 à 09h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 8 avril 2011. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet www.compagnie-du-cambodge.com (Assemblée générale) et dans le Rapport annuel (Publications).

